

VINGEANNE TRANSPORTS (52)

Le contrôle total de PLF

La société de Jean-Claude Plâ vient de prendre le contrôle de PLF (77) dont elle était actionnaire.



De plain-pied dans le textile. Vingeanne Transports était actionnaire dormant de PLF depuis 2003, présent à hauteur de 33 % au tour de table. Puis, ce fut une montée progressive au fil des années : 50 % en 2006, 62 % en 2013 et, depuis le 30 avril dernier, 100 % des parts sociales de cette entreprise spécialisée dans la logistique du textile (et de la chaussure). Une montée en puissance - par le biais de la holding Synergie - dictée par les difficultés récurrentes rencontrées ces dernières années, sous l'effet de la crise. Frédéric Hardouin, l'ancien dirigeant, a donc cédé sa part du capital de la société implantée à Combs-La-Ville (77). Vingeanne Transports a également pris le contrôle de la SCI que Frédéric Hardouin avait créée pour l'exploitation de l'immobilier, sous la forme d'un bâtiment de 5 000 m² (8 000 m² en développé). Les dirigeants de Vingeanne - Jean-Claude Plâ ainsi que ses deux fils Jérôme et Cyril - avaient progressivement intégré leurs process dans le quotidien de PLF. Un virage indispensable car PLF avait fini par dégager des pertes ces dernières années (-160 k€ en 2012 et 190 k€ en 2013). « Nous avons réussi à inverser la tendance avec un résultat positif de 4 000 € en 2014, et de bonnes perspectives pour l'exercice en cours », indique Jean-Claude Plâ.

CONSERVER LA MARQUE TLF

L'ancien président d'Astre coopérative et ses enfants ont confié la responsabilité du site à Nathalie Galant, déjà présente dans la société. Un directeur commercial et développement - Ahmed Kaouchi - a par ailleurs été recruté. « Nous le connaissons bien, il était précédemment en poste chez Buffard Logistique (76). Il est donc déjà rompu à la culture Astre et Palet System », souligne Jean-Claude Plâ. Les nouveaux propriétaires entendent conserver la marque TLF. Ils annoncent maintenir à leur poste les 40 salariés de l'entreprise franci-

enne, laquelle leur apporte un volume d'affaires supplémentaires de 4 M€, dont la moitié réalisée dans la logistique. PLF campe sur des positions de distribution fortes dans le sud de l'Ile-de-France. « Nous nous organisons, en outre, sur des moyens Vingeanne pour des transports Ile-de-France et des retours vers notre région. Et nous nous appuyons sur Astre et Palet System pour la distribution nationale et internationale », précise Jean-Claude Plâ.

RÉACTIVER LE TRANSIT INTERNATIONAL

Les nouveaux dirigeants entendent renforcer l'activité de transit international. Ils ont déjà réactivé l'Italie, relancé le Portugal et lorgnent l'Espagne. Vingeanne Transports a bouclé l'exercice 2014 sur un chiffre d'affaires de 15 M€. L'entreprise basée à Longeau (52) emploie 118 salariés, exploite une flotte de 72 moteurs et une surface de 12 000 m² d'entrepôts. Elle est très présente dans la logistique et la distribution de lots dans l'est de la France, Rhône-Alpes ainsi qu'en région parisienne et dans le Nord. Les dirigeants sont également à la barre de Vingeanne 21 (1 M€ de CA), une société d'affrètement basée à Chevigny-Saint-Sauveur. ♦ S. B.

ÇA ROULE

TROIS ACCORDS POUR LE DÉMÉNAGEMENT

La Chambre syndicale du déménagement et la FGTE-CFDT, la CFTC, FO et la CFE-CGC viennent de signer trois accords. Ils portent le taux horaire du 120 D à 9,62€ et relèvent de 1 % les autres taux de la grille conventionnelle. Par ailleurs, un avenant introduit une dérogation au protocole d'accord sur le travail de nuit avec une compensation pécuniaire calculée, non plus sur la base du coefficient 150 M, mais sur le

ÇA BLOQUE

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE A FLÉCHI EN 2014

Les chiffres consolidés de l'accidentalité, publiés le 28 mai par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), montrent que la mortalité routière a progressé de + 3,8 % en 2014 (France et départements d'outre-mer). Tous usagers confondus, 3 557 personnes ont perdu la vie et 26 635 personnes blessées ont été hospitalisées. Pour le TRM, 56 conducteurs routiers ont perdu la vie, soit - 1,8 % par rapport à 2013. Fait marquant, les conducteurs de véhicules utilitaires légers ont payé un lourd tribut avec 143 personnes décédées, ce qui représente une progression de 7,5 % par rapport à l'année précédente. En tendance, 14 % des personnes tuées le sont dans un accident impliquant un poids lourd (sans être forcément à son origine).

coefficient 150 D, indique la CSD. Ces accords ne seront applicables qu'à compter de la date de leur extension. « Malgré un début de négociation difficile en raison de la crise traversée par le TRM, nous avons su retrouver un dialogue apaisé et constructif, pour se concentrer sur l'avenir de notre profession », commente Thierry Gros, président de la Commission sociale et vice-président de la CSD. L'OTRE n'est pas signataire.